

Le climat économique pour les négociations

Septembre 2006

Vol. 3, n° 4

Remède économique au ralentissement à venir: De solides gains des salaires réels s'imposent pour éviter ce développement

Des signes de plus en plus nombreux d'un ralentissement économique se manifestent avec en toile de fond une chute de la demande dans le domaine de l'habitation et l'érosion de la confiance des consommateurs aux États-Unis.

Ces indicateurs provoquent plus de préoccupations que d'habitude à cause du fait que l'expansion en cours a été alimentée par une croissance apparemment illimitée de la demande des consommateurs américains. De leur côté, les ménages américains ont eu de plus en plus recours à des lignes de crédit liées à la valeur croissante de leur habitation pour financer la consommation courante parce qu'ils ont obtenu peu de gains en matière de salaires réels ou de revenus au cours des dernières années.

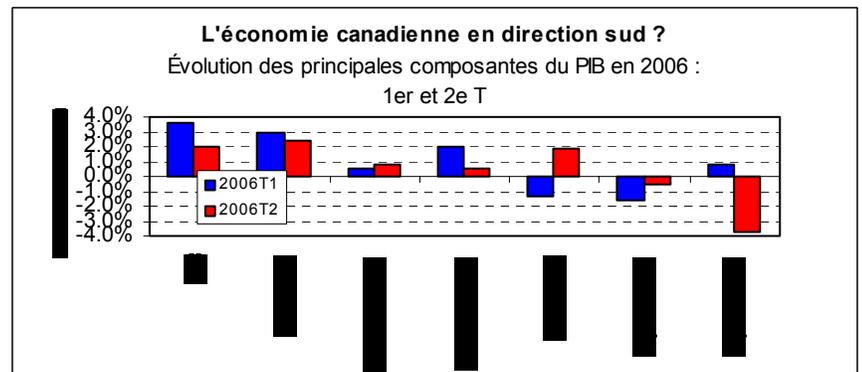
Selon Merrill Lynch, le boom immobilier – par l'intermédiaire des dépenses en construction résidentielle et de son effet sur la richesse des ménages – a été à l'origine de près de la moitié de la croissance du PIB économique des États-Unis au cours des trois dernières années. On craint que l'éclatement de la bulle immobilière et la chute de la valeur des habitations entraînent non seulement un ralentissement dans la construction domiciliaire et les industries connexes, mais aussi un repli généralisé de la consommation, d'autres licenciements et une spirale

économique à la baisse.

Le gouvernement des États-Unis, qui a accumulé d'énormes déficits à cause des importantes réductions de l'impôt sur le revenu et des guerres à l'étranger pendant la période de prospérité économique, ne dispose que d'une marge de manœuvre réduite pour soutenir les ménages américains pendant le ralentissement.

Puisque plus de 81% de ses exportations de marchandises sont destinées aux États-Unis (l'équivalent de plus de 26% de notre PIB), le Canada est très exposé à un ralentissement au sud de la frontière.

À l'occasion, notre économie s'est comportée encore plus mal pendant ces ralentissements, attrapant un rhume après que les États-Unis aient éternué, en partie à cause de l'effet de levier du taux de change.



Le ralentissement de l'économie des États-Unis a déjà commencé à pousser vers le bas l'économie canadienne. En effet, la croissance réelle du PIB s'est établie à 2 % au deuxième trimestre de l'année, en baisse comparativement à 3,6 % au premier trimestre. Le ralentissement s'expliquait presque entièrement par la diminution des exportations vers les États-Unis et la force du dollar canadien qui a provoqué une vague d'importations moins coûteuses. Sans cette érosion de la balance des paiements, notre économie aurait progressé de plus de 4 % étant donné que la demande intérieure est encore forte. Mais la situation intérieure ne peut alimenter la croissance de l'économie si la faiblesse enregistrée se propage bien au-delà de nos secteurs d'exportation.

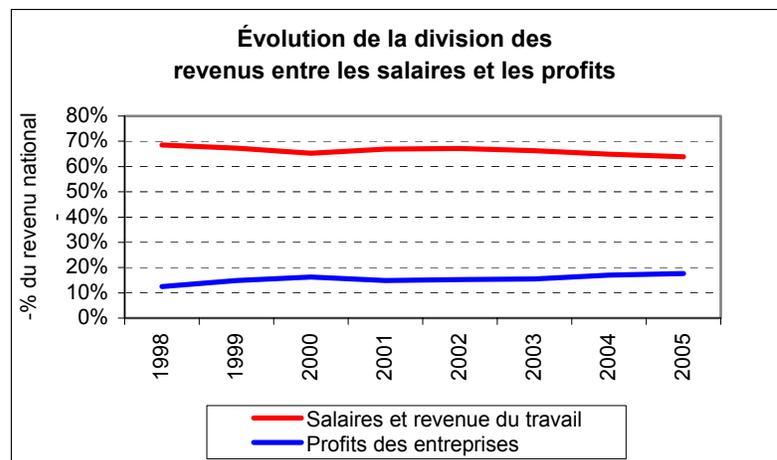
Même si la situation économique au Canada présente une certaine similitude avec celle des États-Unis, il existe aussi des différences, notamment de degré.

Les sociétés des deux côtés de la frontière ont engrangé des bénéfiques records, croissant d'au moins 10 % chacune des deux années précédentes. Les sociétés ont de plus en plus déversé ces bénéfiques excédentaires dans des activités non productives, ce qui a entraîné une augmentation de la spéculation, des fusions et acquisitions et des rachats d'actions.

Les augmentations du salaire réel des travailleurs ont été faibles dans les deux pays; (bien qu'il y ait eu quelques gains

récemment au Canada cette année) en effet, la main-d'oeuvre a obtenu une part de moins en moins grande du revenu national et une portion négligeable des gains de productivité. Les inégalités de revenu se sont aggravées par suite d'une hausse énorme de l'avoir des gens très riches dans les deux pays.

Le Canada a connu un boom immobilier semblable à celui qui s'est produit aux États-Unis et dans bien d'autres pays, mais les prix dans la plupart des marchés n'ont pas augmenté autant – et ils ne retomberont donc pas d'aussi haut. De plus, les consommateurs canadiens n'aiment pas pousser leur crédit à la limite comme les consommateurs des États-Unis : en effet, le taux d'épargne personnelle au Canada est encore positif même si c'est de peu, alors que le taux d'épargne aux États-Unis est négatif depuis plus d'un an. Tant la Banque du Canada que la Réserve fédérale des États-Unis ont annoncé récemment la fin d'une période de deux ans d'augmentations progressives des taux d'intérêt. Mais puisque la Banque du Canada a observé une pause plus tôt, les taux d'intérêt chez nous sont plus faibles. En outre, l'inflation au Canada est moins forte qu'aux États-Unis. La Banque du Canada aura ainsi la marge de manœuvre nécessaire pour réduire les taux d'intérêt plus tard cette année ou au début de l'année prochaine et aider à soutenir l'économie au besoin.



Contrairement à ce qui se produit pour les États-Unis, le Canada est un exportateur net d'énergie et de produits de base, ce qui lui a permis de tirer profit des prix élevés de l'énergie et des minéraux. Grâce en grande partie aux prix élevés de l'énergie et des minéraux, notre balance commerciale et nos finances publiques sont en très bon état alors que le déficit fédéral aux États-Unis a dépassé 400 milliards de dollars et que le déficit de sa balance commerciale s'établissait à près de 800 milliards de dollars.

Ces différences expliquent en partie de quelle façon le Canada peut résister au « système dépressionnaire économique » qui traverse les États-Unis.

Si les prix de l'énergie et des minéraux tiennent le coup, l'économie canadienne devrait s'en tirer mieux que celle des États-Unis. Mais si les prix plongeaient, les dommages indirects que nous subirions pourraient être aggravés.

Les gouvernements du Canada, grâce à leurs surplus budgétaires, sont mieux en mesure de soutenir l'économie en période de ralentissement. Mais il est essentiel qu'ils ne suivent pas l'exemple de l'administration Bush et qu'ils évitent de gaspiller la marge budgétaire qu'il nous reste en effectuant des réductions d'impôt mal inspirées et en augmentant les budgets de la défense, mesures qui ont peu de retombées économiques ou sociales.

Sur le plan économique, les règles à suivre pour les employeurs des deux côtés de la frontière est simple. Ils doivent en remettre plus aux travailleurs qui ont tiré de la croissance économique peu de gains en matière de salaire réel.

Les ménages, à l'origine de plus de 55 % de notre PIB par l'intermédiaire des dépenses des consommateurs, ne seront plus en mesure de s'appuyer sur la hausse de la valeur des habitations pour financer des dépenses accrues. Nous avons besoin de solides augmentations du salaire réel pour maintenir à flot les finances des ménages et du pays au cours des prochaines années.

Perspectives économiques canadiennes

Taux de croissance annuel à moins d'indication contraire	2005	2006	2007
Croissance de l'économie			
PIB réel	2,9 %	2,9 %	2,8 %
- Dépenses à la consommation	3,9 %	3,7 %	2,8 %
- Investissement des entreprises	9,4 %	8,8 %	7,5 %
- Dépenses publiques	2,7 %	3,6 %	3,7 %
Marché du travail			
Croissance d'emploi	1,4 %	1,8 %	1,1 %
Taux de chômage	6,8 %	6,3 %	6,4 %
Croissance à la productivité	2,3 %	1,5 %	1,6 %
Inflation – Indice des prix à la consommation	2,2 %	2,2 %	1,8 %
Profits des entreprises avant impôt	10,8 %	6,8 %	3,3 %
Autres			
Revenu disponible réel	2,5 %	4,1 %	2,6 %
Taux d'épargne des particuliers	1,2 %	1,5 %	1,5 %
Mises en chantier (000s)	225	221	191
Taux d'intérêt et taux de change			
Bon du Trésor à court terme 3 mois	2,69 %	4,08 %	4,03 %
Obligation à long terme 10 ans	4,07 %	4,34 %	4,37 %
Taux de change US \$/C \$	82,60 \$	88,40 \$	88,02 \$

Moyenne de consensus basée sur les récentes prévisions de différents analystes en date du 11 septembre 2006

Prévisions budgétaires fédérales : budget triple-E avant l'élection, en attendant les compressions des dépenses

La situation budgétaire des gouvernements du Canada est la meilleure qu'ils aient connue en plus de dix ans. En effet, le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ont déclaré des excédents budgétaires l'an dernier. Le gouvernement de l'Ontario a annoncé récemment qu'il avait dégagé un excédent de 298 millions de dollars en 2005-2006, peu après avoir prévu un déficit de 1,4 milliard de dollars pour le même exercice.

Et cette bonne situation budgétaire devrait se maintenir cette année aussi. En effet, les gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, de même que le gouvernement fédéral, devraient tous afficher des excédents plus élevés cette année que ceux qu'ils avaient prévus dans leurs derniers budgets. Les finances publiques de la plupart des autres provinces devraient aussi s'améliorer cette année.

Même si le gouvernement fédéral réalisera des excédents budgétaires supérieurs aux prévisions cette année, il semble qu'il n'aura pas droit à une marge de manœuvre budgétaire aussi grande au cours des prochaines années à cause des réductions d'impôt figurant dans le dernier budget. D'autres promesses accapareront pratiquement tous les autres excédents prévus pour les années futures après les versements annuels de 3 milliards de dollars en remboursement de la dette.

Par exemple, la promesse de réduire d'un autre point de pourcentage la TPS d'ici cinq ans aura coûté quelque 6,5 milliards de dollars d'ici 2010. Sachant jusqu'à quel point la marge de manœuvre sur le plan financier serait serrée au cours des prochaines années, le gouvernement fédéral n'a fourni des projections que sur deux ans dans le Budget 2006 mais, selon les projections relativement généreuses de la Banque TD, l'excédent s'élèvera à 5,1 milliards de dollars pour cette année, après le versement

de 3 milliards de dollars pour la réduction de la dette¹. Afin de remplir leurs promesses, notamment en matière de réductions d'impôt, les Conservateurs devront sûrement réduire considérablement les dépenses de programme dans les secteurs que ces derniers ne considèrent pas comme des responsabilités fédérales essentielles. C'est là que sera mis en relief l'aspect du problème du déséquilibre fiscal lié aux priorités fédérales.

Dans ce contexte, le lobby des premiers ministres provinciaux exigeant des transferts supplémentaires du gouvernement fédéral a perdu un peu de mordant. La promesse de rétablir l'équilibre fiscal au Canada faisait partie du programme électoral des Conservateurs; elle a fait l'objet d'un document de 140 pages dans le Budget fédéral 2006.

Cette proposition semblait une tentative non seulement d'obtenir l'appui des provinces, et surtout du Québec, mais aussi de réduire le rôle du gouvernement fédéral, particulièrement dans les domaines sociaux, et de remettre à l'ordre du jour un certain nombre de propositions relatives à l'union économique. Certaines de ces propositions comprenaient la diminution des obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'oeuvre et le suivi des engagements dans la définition des mesures visant à améliorer les incitatifs au travail destinés aux citoyens à faible revenu de même que la poursuite de l'harmonisation fiscale, y compris celle des taxes de vente provinciales avec la TPS.

¹ Don Drummond, 2006. *The Status Quo Federal Fiscal Outlook : Not Much Room Here*. Rapport spécial de Services économiques TD, 24 juillet 2006.

Le gouvernement fédéral semble reporter une bonne partie de ces projets plus controversés après la prochaine élection, mais il effectuera probablement une réforme modeste, notamment une bonification du programme de péréquation et le versement de fonds supplémentaires pour l'éducation postsecondaire. La réforme de la péréquation incorporera probablement certaines, mais non l'ensemble, des recommandations du Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires. Voici ces recommandations :

- Retour à la norme des dix provinces
- Exclusion de la formule de 50 % des recettes tirées des ressources
- Exclusion des droits facturés aux utilisateurs
- Utilisation de la valeur marchande pour l'établissement de l'impôt foncier
- Simplification du régime fiscal représentatif de 33 à cinq assiettes fiscales
- Fixation d'un maximum à la capacité fiscale de sorte que, malgré l'exclusion partielle des recettes tirées des ressources, la capacité fiscale d'une province recevant de la péréquation ne puisse dépasser la capacité fiscale de la province la moins riche ne recevant pas de péréquation
- Moyenne mobile de trois ans avec un délai de deux ans pour calculer les paiements.

Les estimations que fait le Groupe d'experts des répercussions de ces recommandations sur chaque province pour 2007-2008 sont présentées au tableau. Ces estimations présentent un intérêt certain parce qu'elles montrent jusqu'à quel point chacun de ces changements pourrait toucher les paiements reçus par les provinces; elles montrent aussi toute la latitude que fournit au gouvernement fédéral la formule, permettant à ce dernier d'élaborer une solution qui pourrait être acceptable politiquement pour toutes les provinces.

Ces estimations prennent déjà en compte une exclusion de 50 % des recettes tirées des ressources. La proposition concernant

les recettes tirées des ressources en estime les répercussions sur les diverses provinces, en supposant que le montant global du programme est celui qui a été prévu pour 2007-2008, soit 11,7 milliards de dollars. Sinon, l'incorporation de toutes les recettes tirées des ressources entraînerait le versement de milliards de dollars supplémentaires en paiements de péréquation.

L'éducation et la formation, comprenant les transferts additionnels aux provinces, pourraient être un élément important du prochain budget fédéral. On en sait très peu à ce sujet jusqu'à maintenant, mais les consultations du gouvernement fédéral sur le déséquilibre fiscal comprennent des consultations actives du ministère des Ressources humaines et du Développement social sur la question.

Des transferts plus importants, au prorata de la population, dans le domaine de l'éducation postsecondaire contribueraient à apaiser les inquiétudes de l'Ontario au sujet de son problème de déséquilibre fiscal et les initiatives sur la formation et l'apprentissage sur le marché de la main-d'œuvre seront considérées comme des interventions concrètes à l'égard du problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le mémoire présenté dans le cadre des consultations fédérales sur l'équilibre fiscal est disponible sur:

http://www.scfp.ca/economics/Ottawa_should_not_us

Le gouvernement fédéral mettra aussi de l'avant des questions environnementales au cours des prochains mois avec son « Plan vert II ». Ce plan devrait comprendre une loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et des règlements sur les émissions de gaz à effets de serre et les produits chimiques toxiques, un cadre sur l'eau propre, une stratégie sur les technologies vertes, le nettoyage des sites toxiques et la mise à jour du processus d'évaluation environnementale. Notons l'absence de nouvelles taxes et de nouvelles mesures dissuasives visant l'utilisation de combustibles fossiles, pourtant réclamées par de nombreux groupes environnementaux.

Les règlements sont jugés moins efficaces s'ils ne s'accompagnent pas de lourdes pénalités ou s'ils ne sont pas appliqués de façon énergique. Les montants consacrés à

ce plan devraient être inférieurs à 3 milliards de dollars sur cinq ans et les consultations pourraient s'étaler sur de nombreuses années.

Répercussions des différents changements à la formule de péréquation proposés par le Groupe d'experts											
Par province pour 2007-2008 (en millions \$)											
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Inclusion de 50% des ressources*	144	-19	-96	-79	-347	0	-117	431	0	84	0
Norme des 10 provinces	59	16	107	86	860	0	133	113	0	479	1853
Exclure les frais d'utilisation	-37	-11	-55	-49	-156	0	-48	-45	0	-72	-472
Utiliser la méthode de la valeur du marché	3	0	-17	-10	355	0	19	-9	0	-526	-187
Simplification du RFR de 33 à 5 taxes	26	20	160	98	-58	0	82	172	0	0	499
Plafonnement de la capacité fiscale	-299	0	0	0	0	0	0	-506	0	0	-805
Impact total	-105	4	99	45	653	0	69	156	0	-35	887

* en supposant l'enveloppe fixe de péréquation actuelle de 11,7 milliards de dollars pour 2007-2008
 Source : Groupe d'experts sur la péréquation. Pour remettre la péréquation sur la bonne voie, Annexe 10, Tableau 10.
<http://www.egtff-pfft.ca/francais/egttreasury/annex10-5.asp> ? Consulté le 12 sept. 2006

La machine à créer des emplois commence à ralentir cet été

La machine à créer des emplois du marché du travail du Canada a ralenti cet été, avec la perte de 26 000 emplois de mai à août, selon *L'Enquête sur la population active*.²

Les pertes d'emploi ont fait passer le taux de chômage à 6,5 %, alors qu'en mai, il se situait à 6,1 %, le taux plus bas depuis 32 ans.

En août, 43 000 emplois rémunérés sont disparus, dont 25 000 dans le secteur public. Selon *L'Enquête sur la population active*, le nombre d'emplois dans le secteur public était estimé à 3,19 millions en août, près de 1 % de plus qu'en décembre. Les emplois dans le secteur privé ont augmenté de 2,2 % jusqu'à maintenant cette année mais, en août, 19 000 emplois avaient disparu. Le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 27 000 en août, mais il demeurerait inférieur de 64 000 par rapport à décembre.

Malgré les pertes d'emplois des derniers mois, la croissance a été très forte au Canada, avec 194 000 emplois de plus qu'en décembre dernier. Selon *L'Enquête sur la population active*, plus de 206 000 emplois à temps plein ont été créés jusqu'à maintenant cette année, pendant que l'emploi à temps partiel diminuait de 12 000.

La plupart des récentes pertes d'emplois ont eu lieu dans le secteur des biens, avec 18 000 emplois de moins en août. Ce secteur est touché par la force du dollar canadien, par la demande étrangère plus faible et par le ralentissement de la croissance dans la construction domiciliaire.

- Le secteur manufacturier a perdu 11 000 autres emplois en août, pour une perte totale de 87 000 emplois depuis décembre – et de 240 000 emplois en quatre ans.
- La prospère industrie de la construction a eu près de 200 000 nouveaux emplois au cours des quatre dernières années, mais, contre toute attente, l'industrie en a perdu 9 000 en août. Une chute des

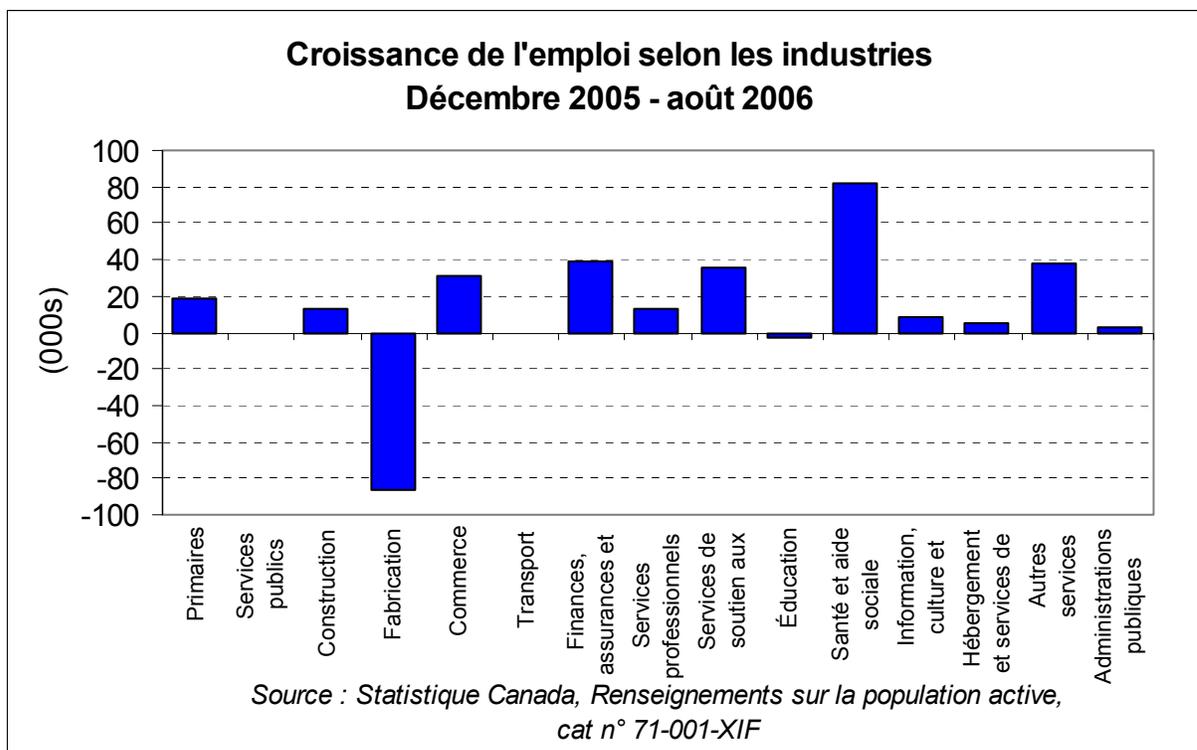
mis en chantier en juillet et en août a sans doute contribué à ce déclin.

- Le secteur des ressources a aussi fourni beaucoup d'emplois, avec une hausse de 20 000 et de plus de 6 % depuis décembre dernier.
- Le niveau de l'emploi dans le secteur des services publics est resté plus ou moins le même cette année, mais il a chuté de presque 5 % par rapport à 12 mois plus tôt.

De façon générale, l'emploi dans le secteur des services est resté au même niveau en août, mais il compte toujours 250 000 emplois de plus qu'en décembre.

- Près d'un tiers des nouveaux emplois proviennent du secteur de la santé et des services sociaux, où 81 000 emplois ont été créés.
- La croissance de l'emploi a aussi été solide dans diverses industries des services, dont le commerce, la construction et d'autres services de soutien; d'autres services (dont les services de réparation et les services personnels, et les organismes sans but lucratif); et les finances, l'assurance, l'immobilier et la location. Tous ces secteurs ont créé plus de 30 000 emplois, leur croissance étant plus de deux fois plus rapide que pour l'ensemble de l'emploi.
- Le nombre d'emplois dans les services de l'éducation a chuté de 20 000 en août et, dans l'ensemble, le secteur a perdu 5 000 emplois depuis décembre.
- L'administration publique a perdu 21 000 emplois en août et n'a créé que 3 000 nouveaux emplois – ou moins de la moitié de un pour cent – cette année.

² À moins d'indication contraire, tous les chiffres de la présente section sont tirés de *L'Enquête sur la population active* de Statistique Canada.



La croissance de l'emploi chez les femmes adultes a été particulièrement solide, avec 137 000 emplois de plus, dont plus de 98 % à temps plein, et un taux de chômage de 5,4 %. Chez les hommes adultes, 46 000 emplois ont été créés cette année, dont 95 % à temps plein. Par contre, l'emploi chez les jeunes n'a crû que de 11 000 par rapport au mois de décembre dernier, avec un taux de chômage atteignant 12,3 %.

La croissance de l'emploi a continué d'être particulièrement forte en Alberta, avec un taux annuel de plus 6 % jusqu'à maintenant cette année. Il y a eu 78 000 nouveaux emplois dans la province cette année, soit 40 % de la croissance totale de l'emploi au Canada. La croissance de l'emploi a aussi été solide dans les autres provinces riches en pétrole et en gaz, la Saskatchewan, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique. Ensemble, ces provinces ont créé plus de 60 % de tous les nouveaux emplois au Canada cette année.

En Ontario, l'emploi a crû à un rythme respectable, mais il a récemment commencé à fléchir avec des pertes dans le secteur manufacturier, en grande partie dans la transformation des aliments et dans les autos et pièces d'autos.

Selon une autre source, l'emploi dans le secteur public a augmenté de 95 000 ou 3 %, du deuxième trimestre de 2005 au deuxième trimestre de cette année³. La croissance de l'emploi a été la plus forte au gouvernement fédéral, où le nombre d'emploi a augmenté de 31 000 ou plus de 8 %. Une partie de cette hausse est probablement due à l'embauchage pour le recensement de 2006.

Le nombre d'emplois à salaire dans les gouvernements locaux a augmenté de 19 000 ou 5 % au cours de l'année, pendant que l'emploi est resté presque au même niveau dans les gouvernements des provinces et des territoires. L'emploi dans les universités et les collèges était en hausse de 15 000 ou 5 %, et il a grimpé de 13 000 ou 2,2 % dans les conseils scolaires. Les établissements de santé et de services sociaux ont accru le nombre de leurs emplois à salaire de 19 000 ou 2,5 % par rapport à l'année précédente.

³ Statistique Canada, Division des établissements publics, *Emploi dans le secteur public, deuxième trimestre de 2006*. 28 août 2006. <http://www.statcan.ca/Daily/English/060828/d060828c.htm>

L'annexe ci-incluse, ***Où sont allés les nouveaux emplois du secteur public ?***, fournit une analyse des différentes estimations de la croissance de l'emploi dans le secteur public de 2000 à 2005.

Malgré les récentes faiblesses dans le marché du travail, la croissance de l'emploi devrait être légèrement positive au cours des prochains mois. TD Economics et la Banque de Montréal prévoient une croissance de l'emploi moyenne mensuelle d'environ 10 000 emplois au cours des six prochains mois, les gains étant concentrés surtout dans les services, le secteur des ressources et l'ouest du Canada. Toutefois, la construction, la fabrication et d'autres industries liées à l'exportation devraient subir de nouvelles pertes d'emploi.

Le marché du travail solide a aidé à obtenir de réels gains salariaux dans la plupart des industries au cours de la dernière année. Selon différents sondages, les gains moyens hebdomadaires et horaires (incluant les heures supplémentaires) ont augmenté d'environ 3,7 % par rapport à l'an dernier. Les gains hebdomadaires moyens depuis le début de l'exercice ont augmenté de 5,4 % pour les services de l'éducation, de 5,2 % pour les services de santé et d'aide sociale, et de 3,3 % pour l'administration publique. Les augmentations salariales moyennes pour les employés à salaire horaire – et excluant les heures supplémentaires – ont été considérablement moindres.

Au Canada, la récente hausse du taux de chômage et le vieillissement de la population active a soulevé des inquiétudes quant aux possibles pénuries de main-d'œuvre. Selon certains rapports, le Canada connaîtra une pénurie de main-d'œuvre de 1 million de travailleurs d'ici 2016, pendant qu'il manquera 332 000 travailleurs en Alberta d'ici 2025⁴. Ces inquiétudes ont mené à des efforts visant l'amélioration du recrutement, de la reconnaissance des compétences, de l'éducation, de la formation et des programmes d'apprentissage. Les gouvernements et les groupes de gens d'affaires font aussi pression pour une mobilité et une souplesse accrues, pour l'amélioration des incitatifs au travail pour les personnes à faible revenu et pour une hausse de l'âge de la retraite.

⁴ Watson Wyatt Canada. *Labour Shortages of 1 Million Workers by 2016* (Pénurie de main-d'œuvre d'un million de travailleurs d'ici 2016). Mémoire spécial, juin 2006; Conference Board du Canada : *Alberta's Labour Shortage: Just the Tip of the Iceberg* (Pénurie de main-d'œuvre en Alberta : la pointe de l'iceberg). Juin 2006.

Les salaires peu élevés demeurent répandus au Canada

Plus de un sixième des travailleurs canadiens – plus de 2,3 millions de personnes – recevaient un faible salaire qui les maintenait dans la pauvreté et ce, même en 2005, malgré la vigueur de l'économie et le faible taux de chômage.

La force de l'économie du Canada et des taux de chômage à des creux historiques n'ont pas réussi à réduire significativement le nombre de travailleurs à faible salaire ou vivant dans la pauvreté. Le salaire minimum a été adopté pour protéger les travailleurs contre la pauvreté et l'exploitation, mais il ne joue plus ce rôle au Canada.

La valeur réelle du salaire minimum est nettement inférieure à celle qu'elle était, il y a 30 ans dans toutes les provinces du Canada. Le salaire minimum fédéral de 1976 représenterait 10,19 \$ en dollars d'aujourd'hui. Mais, à l'heure actuelle, le salaire minimum provincial moyen s'élève uniquement à 7,32 \$ et il n'existe pas de salaire minimum fédéral comme tel.

On considère généralement qu'un salaire inférieur à 10 \$ l'heure est faible et qu'il maintient les travailleurs dans la pauvreté parce qu'une personne seule travaillant à temps plein toute l'année aurait besoin d'au moins ce montant pour gagner plus que le seuil de faible revenu de Statistique Canada pour une grande ville du Canada. Pour atteindre ces niveaux de faible revenu, les parents célibataires et les travailleurs ayant des personnes à charge ont besoin d'au moins 13 \$ l'heure.

Voici les résultats d'une analyse des données détaillées de l'Enquête sur la population active pour 2005 :

- Plus de 17 % des travailleurs canadiens (plus de 2,3 millions de personnes) recevaient un salaire inférieur à 10 \$ l'heure en 2005.
- Plus d'un cinquième des femmes sur le marché du travail – soit au-delà de 1,4 million – recevaient moins de 10 \$ l'heure en 2005.
- Un huitième des travailleurs de sexe masculin (12,8 %), soit 892 000 travailleurs, recevaient un faible salaire en 2005.
- Plus de 1,1 million de ces personnes recevant moins de 10 \$ l'heure étaient âgées de 25 ans ou plus.
- Plus de la moitié – soit plus de 1,3 million de personnes – de tous les jeunes travailleurs recevaient un salaire inférieur à 10 \$.
- Un pourcentage important des aînés – plus de 21 % -- reçoivent aussi un salaire inférieur à 10 \$ l'heure.
- Plus de 1,2 million de travailleurs « à temps plein » (définis comme ceux qui ont travaillé plus de 30 heures à leur emploi principal) recevaient un salaire inférieur à 10 \$ l'heure. Bien d'autres travailleurs occupant plusieurs emplois obtenaient un faible salaire, mais ils étaient considérés comme des travailleurs à temps partiel.

Il existe un lien très net entre les faibles taux de syndicalisation et les faibles salaires. En effet, l'incidence des faibles salaires est beaucoup moins grande dans les secteurs où les taux de syndicalisation sont plus élevés et les industries présentant de forts pourcentages de travailleurs à faible salaire sont généralement peu syndiquées.

L'IPC en hausse de 2,5 %, plus encore en Alberta et dans les Maritimes *mais l'exactitude de l'IPC est remise en question*

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru en moyenne de 2,5 % au cours des sept premiers mois de l'année.

Les récentes hausses sur douze mois ont été du même ordre, soit de 2,5 % en juin et de 2,4 % en juillet. Les prix plus élevés de l'énergie et de l'habitation demeurent à l'origine de l'essentiel de l'augmentation de l'indice. L'indice national du prix de l'énergie a augmenté de 11,7 % au cours des 12 mois précédents, avec 16,1 % pour l'essence, 12,1 % pour le mazout et 6,3 % pour l'électricité. Si les augmentations du prix de l'énergie avaient été exclues de l'IPC, ce dernier n'aurait progressé que de 1,4 % depuis juillet 2005.

Les prix plus faibles de certains biens de consommation importés, comme les ordinateurs, le matériel vidéo et les vêtements, ont contribué à maintenir l'inflation à la baisse. La valeur plus élevée du dollar canadien a sans doute joué un rôle dans la diminution du prix de ces produits.

Le « taux de l'inflation mesurée par l'indice de référence » utilisé par la Banque du Canada (qui exclut les huit composantes les plus instables) n'a progressé que de 1,5 % au cours des 12 derniers mois terminés en juillet 2006. Ce résultat indique que les pressions inflationnistes sous-jacentes sont très faibles et explique sûrement en grande partie le fait que la Banque du Canada n'ait pas augmenté le taux de base des banques à ses deux dernières annonces.

L'Alberta, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont tous enregistré des taux d'inflation supérieurs à la moyenne nationale au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les prix plus élevés du gaz et du mazout ont été les principaux facteurs à l'origine de la hausse des prix à la consommation dans les Maritimes et c'est le coût plus élevé de l'habitation qui a fait grimper l'IPC en Alberta, particulièrement à Calgary.

La hausse de l'IPE a été plus faible en Colombie-Britannique, au Québec et au Manitoba et près de la moyenne nationale en

Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador. La hausse récente des tarifs de l'électricité approuvée par la Commission de l'énergie d'Ontario a fait grimper les tarifs de l'électricité dans la province de près de 10 % comparativement à l'année précédente.

Malgré les importantes augmentations du prix des maisons à Vancouver et à Victoria, l'indice des prix à la consommation pour ces deux villes et l'ensemble de la province a augmenté de moins de 2 % jusqu'à maintenant cette année. Cette augmentation plus faible s'explique en partie par la façon dont Statistique Canada calcule le coût de l'habitation. L'IPC s'appuie sur l'indice des prix des logements neufs (IPLN) de Statistique Canada comme mesure du coût des logements appartenant aux citoyens, même si les nouvelles maisons représentent uniquement quelque 20 % du total de toutes les maisons vendues au Canada chaque année.

Même si le coût des maisons sur le marché de la revente à Vancouver s'est accru de plus de 20 % au cours de l'année précédente, l'IPLN de Statistique Canada à Vancouver n'a augmenté que de 5,2 %. L'IPLN est censé tenir compte de l'évolution de la qualité des maisons, mais ces écarts sont bien trop grands pour s'expliquer par des différences de qualité, particulièrement dans le cas des maisons existantes. D'autres enquêtes sur l'évolution des prix des maisons standard en Colombie-Britannique mentionnent des augmentations de plus de 10 %⁵. Il semble que la méthode de calcul des logements possédés a entraîné une sous-estimation de l'augmentation du coût réel de la vie, particulièrement dans certaines régions.

⁵ Royal LePage, *Étude sur le prix des maisons au Canada*, (deuxième trimestre 2006.)
<http://www.royallepage.ca/francais/CMSTemplates/GlobalNavTemplate.aspx?id=943>

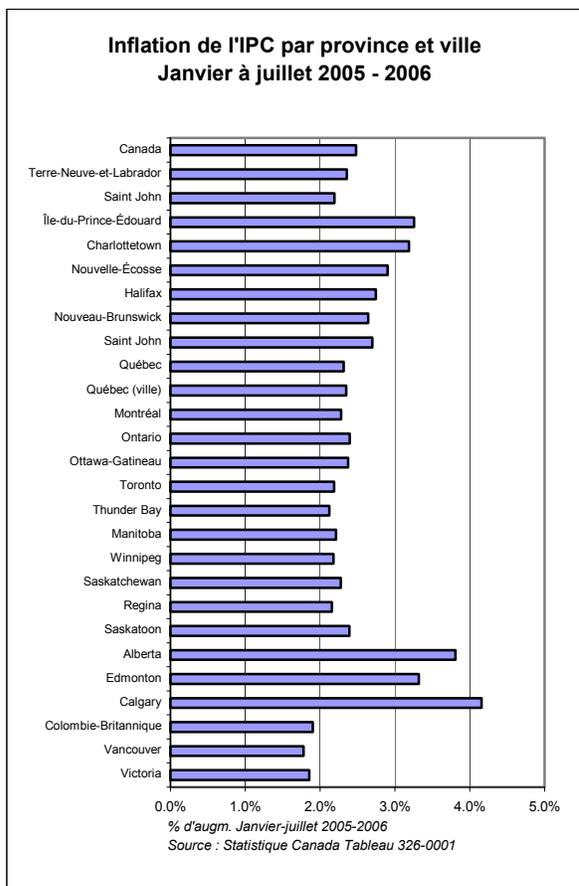
Statistique Canada a estimé que la réduction de 1 % de la TPS pourrait réduire l'IPC de quelque 0,6 % à elle seule. Mais, dans l'ensemble, les prix ont augmenté de 0,1 % de juin à juillet, ce qui donne à penser que les pressions croissantes sur les coûts auraient fait augmenter l'IPC de 0,7 % pendant cette période et (ou) que de nombreux détaillants n'ont pas fait profiter leurs clients de la baisse de la TPS.

Statistique Canada a révélé récemment que des erreurs informatiques avaient entraîné une sous-estimation du coût des chambres d'hôtels utilisé dans le calcul de l'IPC pour les cinq dernières années. Même si les dépenses dans les hôtels ne représentent qu'une faible partie du panier total de l'IPC, l'IPC à l'échelle nationale a été sous-estimé de 0,1 % chacune des cinq dernières années. Statistique Canada a réglé ce problème d'informatique à compter d'avril 2006, mais l'organisme a comme politique de ne pas réviser l'IPC des années précédentes.

À cause de cette erreur, les travailleurs dont la rémunération est liée explicitement ou implicitement à l'inflation ont obtenu des augmentations de salaire moindres et les paiements de transfert indexés à l'IPC, comme la Sécurité de la vieillesse et le SRG, ont été moins élevés. Puisqu'une bonne partie du régime d'impôt sur le revenu des particuliers est aussi indexé à l'inflation, cette sous-estimation a entraîné des recettes fiscales supérieures. Même si la valeur de 0,1 % chaque année ne semble pas énorme, elle s'accumule avec le temps. Cela signifie que l'IPC présentait une erreur de quelque 0,5 % cette année et un total cumulatif de 1,5 % depuis les cinq dernières années.

Les prévisionnistes s'attendent maintenant à ce que les prix à la consommation augmentent en moyenne de 2,2 % cette année, et entre 1,2 % et 2,2 % l'année prochaine, selon le prix de l'énergie.

L'année prochaine, les prix devraient augmenter en moyenne de 2,8 % en Alberta et de 2,3 % en C.-B. Dans d'autres provinces, l'inflation devrait être inférieure à 2 %.



Calculateur de l'inflation en ligne du SCFP

Le SCFP a mis au point un calculateur de l'inflation pour son site Web qui permet de calculer les taux d'inflation annuels en utilisant l'IPC pour chaque province et les 16 villes canadiennes pour lesquelles le taux d'inflation est disponible. <http://www.cupe.ca/cpiccalculator.php>

Les données de l'IPC mensuel ne sont pas disponibles avec ce calculateur, mais Statistique Canada offre maintenant gratuitement sa publication détaillée Indice des prix à la consommation : <http://www.statcan.ca/english/Subjects/Cpi/cpi-en.htm>

Augmentation du taux de base de règlements salariaux à 2,7 % au deuxième trimestre

Les rajustements du taux de base des salaires pour les grandes unités de négociation collective de 500 employés ou plus ont augmenté à un pourcentage moyen de 2,7 % au deuxième trimestre de 2006, en hausse comparativement à 2,2 % au premier trimestre.

Les employés du secteur public ont réalisé des gains de 2,8 % au deuxième trimestre, comparativement à 2,2 % pour les employés du secteur privé. Les données concernent notamment des conventions visant plus de 230 000 employés du secteur privé, la plupart dans les services d'enseignement, les soins de santé et les services sociaux en Colombie-Britannique.

Dans les administrations publiques, les augmentations de règlements salariaux se sont établies à 3 %, dans les services d'enseignement, les soins de santé et les services sociaux, à 2,8 %, dans l'information et la culture, à 2,4 % et, dans les services publics, à 1,7 % (convention collective d'Hydro-Québec).

Les règlements comprennent un éventail de plus en plus large de primes et de stimulants

qui augmentent d'autant la rémunération. Dans le secteur public, ces derniers comprennent primes à la signature, dispositions sur le partage des bénéfices, programmes de participation à la détermination des objectifs, programmes de primes d'équipe au rendement, programmes de primes individuelles au rendement et « primes de dividende budgétaire » du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Les travailleurs de l'Alberta étaient en avance sur ceux de toutes les autres provinces, avec des augmentations moyennes de 3,4 % au deuxième trimestre. Les règlements salariaux en Ontario concernaient au moins 200 employés affichaient des hausses de 2,9 % au deuxième trimestre, comparativement à 2,6 % au premier trimestre. Les employés du secteur public ont obtenu des augmentations moyennes de 3,2 %, en hausse comparativement à 2,9 % pour le premier trimestre. Les augmentations s'établissaient en moyenne à 3,3 % dans le secteur de l'enseignement, à 2,8 % dans les soins de santé et les services sociaux et à 3,3 % pour les gouvernements locaux.

Selon diverses enquêtes, les gains en matière de salaires réels seront importants en 2007

Selon des sondages récents effectués auprès des employeurs, à cause de la fermeté du marché de l'emploi, les Canadiens peuvent s'attendre à recevoir leurs meilleures augmentations de salaire depuis des années. Selon les enquêtes sur les salaires et la rémunération du Groupe Hay, de Watson Wyatt, de Hewitt Associates, de Morneau Sobeco, de Mercer Human Resources et de WorldatWork, les augmentations du salaire de base s'établiront en moyenne de 3,4 % à 3,8 % au Canada en 2007.

Selon ces enquêtes, le recrutement et la conservation des employés constituent maintenant de loin le problème le plus important en matière de ressources humaines pour les employeurs. La plupart des employeurs, y compris de nombreux

employeurs du secteur public, donnent des primes pour attirer et conserver les employés.

Voici certains résultats de quelques-unes de ces enquêtes :

- Selon le Groupe Hay, les employeurs du secteur public élargi prévoient une augmentation moyenne du salaire de base de 3,3 % en 2007, comparativement à une hausse moyenne de 3,5 % pour tous les secteurs. Les augmentations de salaire pour le personnel de bureau dans le secteur public élargi devraient être légèrement inférieures, à 3,1 %, mais la moyenne pour la plupart des autres catégories devrait s'établir à 3,3 %.

- Selon l'enquête de Watson Wyatt, les employeurs canadiens prévoient augmenter le salaire de base de 3,5 % en moyenne l'année prochaine, ce pourcentage moyen étant de 3,6 % dans le secteur public. Des hausses plus importantes sont prévues dans les secteurs de la finance et des services professionnels/services aux entreprises. Voici les augmentations prévues du salaire de base moyen par ville et par région : Vancouver, 3,5 %, Calgary, 3,9 %, Saskatchewan, 3,4 %, Manitoba, 3,3 %, Toronto, 3,4 %, reste du Sud-Ouest de l'Ontario, 3,3 %, Montréal, 3,3 % et région de l'Atlantique, 3,4 %.
- Selon le sondage de Hewitt Associates, les augmentations salariales globales en 2007 s'établiront à 3,7 %; pour Calgary, la moyenne sera de 5,2 %. Les employeurs de Vancouver prévoient des augmentations de 3,7 %; elles s'établiront en moyenne à 3,5 % à Montréal et à 3,4 % à Toronto.

Ces augmentations salariales de base sont plus élevées que les hausses actuelles et que les taux d'inflation prévus, mais sont à peu près égales à l'inflation et à la croissance de la productivité du travail.

Règlements majeurs de négociation collective 2006

Moyenne des règlements salariaux des négociations collectives majeures selon l'année

	2003	2004	2005	2006 1 ^{er} Trim.	2006 2 ^e Trim.
Tous les secteurs	2.5	1.8	2.3	2.2	2.7
Secteur public	2.9	1.4	2.2	2.2	2.8
Secteur privé	1.2	2.2	2.4	2.5	2.2

Source : Ressources humaines et développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux selon le trimestre. Rajustement salarial en pourcentage, [données du 12 septembre 2006], <http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/mws/index.shtml>

Moyenne des règlements salariaux par province

	Nfld-Lab	PEI	NS	NB	QC	Ont	Man	Sask	Alta	BC	Multi Prov	Federal Juris
2004	1.0	2.4	4.7	4.1	2.6	3.0	2.6	1.0	3.1	-1.6	2.7	1.6
2005	2.1	2.5	3.2	3.0	1.6	2.7	2.9	1.9	3.0	0.5	4.1	2.6
2006 1 ^{er} Trim	-	-	-	3.8	2.1	2.7	2.4	2.1	3.1	1.6	3.3	2.3
2006 2 ^e Trim	2.0	2.8	3.1	1.2	1.6	2.9	3.1	-	3.4	2.7	4.1	2.7

Source : Ressources humaines et développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux selon le trimestre. Rajustement salarial en pourcentage, [données du 12 septembre 2006], <http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/mws/index.shtml>

Moyenne des règlements salariaux par industries

Industrie	2004	2005	2006 1 ^{er} Trim.	2006 2 ^e Trim.
Primaire	3.0	2.1	1.5	2.7
Services publics	3.1	2.6	2.6	1.7
Construction	2.7	2.5	-	3.7
Fabrication	2.4	2.5	2.1	1.8
Commerce de gros et de détail	1.5	1.9	1.7	2.1
Transport	0.5	2.9	2.2	2.8
Information et culture	2.7	2.3	3.3	2.4
Finance et services profess.	1.3	2.3	2.5	2.7
Éducation, santé et services soc.	0.9	2.1	2.1	2.8
Loisirs et hôtellerie	2.7	2.4	2.7	3.1
Administration publique	2.4	2.4	2.7	3.0

Source : Ressources humaines et développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux selon le trimestre. Rajustement salarial en pourcentage, [données du 12 septembre 2006], <http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/mws/index.shtml>

Quelques ententes récemment conclues – Juin 2006

<u>Employeur</u>	<u>Unités de négociation</u>	<u>Nombre d'employés</u>	<u>Hausse annuelle moyenne</u>	<u>Durée en mois</u>	<u>Date d'expiration</u>
<u>Services publics</u>					
Hydro-Québec	(SCFP) employés scientifiques et autres prof.	3 400	1,7	60,0	31 déc. 2009
<u>Éducation, santé et services sociaux</u>					
Divers conseils scolaires de C.-B.	(SCFP) Divers employés	14 330	2,0	48,0	30 juin 2010
College Compensation and Appointments Council	(SEEFPO) employés d'éducation générale	8 600	3,4	48,0	31 août 2009
Edmonton Catholic Separate School District No. 7	(SCEP) employés de bureau et techniciens	800	3,0	24,0	31 août 2007
Gouvernement de Terre-Neuve-et- Labrador	Association des professionnels unis de la santé : employés professionnels des soins de santé/bien-être	710	2,0	36,0	30 juin 2008
Université McMaster	(TCA) employés de soutien	2 080	3,7	36,0	15 juin 2009
Conseil scolaire du district catholique du Niagara	(SCFP) employés de soutien	860	2,6	48,0	31 août 2009
Conseil des relations de travail de l'Okanagan	(SCFP) employés de bureau, employés des services et préposés à l'entretien	1 020	2,0	48,0	30 juin 2010
Conseil scolaire du district Thames Valley	(SCFP) employés des services éducatifs	1 120	2,0	36,0	31 août 2008
Division scolaire n° 1 de Winnipeg	(Association des employés non enseignants de Winnipeg) employés de bureau; auxiliaires à l'enseignement; employés des services d'alimentation	1 300	3,0	47,9	30 juin 2009
<u>Administration publique</u>					
Ville de Red Deer	(SCFP) cols blancs et cols bleus	600	4,0	24,0	31 déc. 2007
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	(SCFP) employés des services et de l'entretien	1 650	3,3	48,0	31 oct. 2009
Gouvernement du Canada	(Syndicat des agents correctionnels du Canada)	5 950	2,8	96,0	31 mai 2010
Gouvernement de l'Ontario	(Ingénieurs du gouvernement de l'Ontario)	500	2,4	48,0	30 juin 2009

Source: Ressources humaines et développement des compétences Canada, *Les principales ententes conclues en juin 2006*. [dernières données au 12 sept. 2006], <http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/grs/Listmois.shtml>

Annexe A

Où sont allés les nouveaux emplois du secteur public ?

Selon l'Enquête sur la population active, la croissance de l'emploi a été vigoureuse au cours des dernières années, soit une création de plus de 1,4 million d'emplois entre 2000 et 2005⁶. On y retrouve plus de 200 000 nouveaux emplois dans la construction, 281 000 dans le commerce de gros et de détail et plus de 400 000 dans les secteurs de l'enseignement, des soins de santé et des services sociaux ainsi que des administrations publiques.

Il est clair que le marché du travail au Canada a produit beaucoup de nouveaux emplois au cours des dernières années. Mais est-ce qu'il y a autant de nouveaux emplois que les données sur la population active le laissent entendre ? Dans quels secteurs se retrouvent les nouveaux emplois et de quels types d'emplois s'agit-il ?

Personne ne sait exactement combien de personnes ont un emploi et où se situe leur emploi. Nous disposons seulement d'estimations fondées sur diverses enquêtes. Pour estimer le nombre d'emplois, Statistique Canada s'appuie sur deux enquêtes principales, soit l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

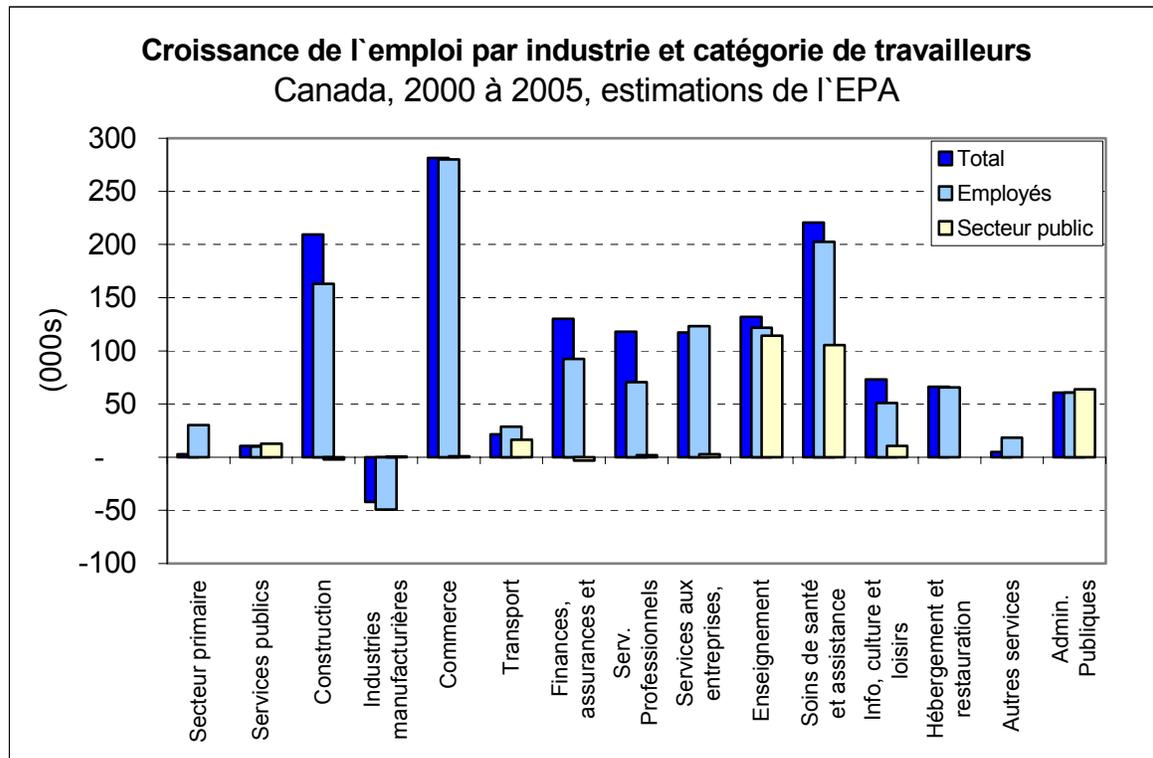
L'EPA et l'EERH sont des enquêtes bien différentes, qui recueillent des renseignements très différents. L'EPA est une enquête effectuée auprès des ménages qui fournit un vaste éventail de données sur la situation démographique et la population active. On y trouve notamment des estimations des taux de chômage et bien d'autres variables auxquelles on n'a pas accès par l'intermédiaire de l'EERH.

L'EERH est une enquête axée sur les établissements qui fournit des données détaillées sur seulement quelques variables, principalement l'emploi, les gains et les heures de travail à un niveau détaillé pour chaque secteur d'activité. L'EERH exclut aussi de nombreux travailleurs qui sont visés par l'EPA. L'EERH fournit une mesure plus exacte que l'EPA du nombre de personnes réellement employées par divers établissements – entreprises et organisations – mais présente beaucoup moins de données sur les caractéristiques des travailleurs.

Estimation de l'Enquête sur la population active

Sur les 1,4 million de nouveaux emplois créés au cours des cinq dernières années selon l'Enquête sur la population active, quelque 138 000 visaient des travailleurs autonomes, catégorie comprenant des propriétaires d'entreprise aussi bien que des travailleurs autonomes sans travail additionnel rémunéré. Par définition, ils sont tous rattachés au secteur privé. Le nombre réel d'*employés* a augmenté de 1 268 000 entre 2000 et 2005 selon les calculs de l'EPA. Un grand nombre de ces emplois ont été créés dans la construction, le commerce, l'hébergement et la restauration, les finances, les services aux entreprises et d'autres segments d'activité appartenant principalement au secteur privé. Selon les estimations de l'EPA, 384 600 nouveaux emplois ont été créés dans les trois secteurs d'activité où le secteur public est le plus présent (services d'enseignement, soins de santé et aide sociale et administrations publiques) entre 2000 et 2005. Parmi les 384 600 nouveaux emplois dans ces trois secteurs d'activité, 283 000 ont été considérés comme des emplois du secteur public. Ils comprenaient 114 000 emplois dans les services d'enseignement, 105 000 dans les soins de santé et l'assistance sociale et 64 000 dans les administrations publiques. Un total net de 40 000 emplois dans le secteur public ont été créés dans d'autres secteurs; comme les services publics, les transports et la culture et les loisirs pour un total de 323 000 emplois additionnels du secteur public entre 2000 et 2005.

⁶ Cette analyse porte uniquement sur les données d'emploi annuelles moyennes pour la période de 2000 à 2005 parce que l'on a accès facilement à une partie de cette information uniquement sur une base annuelle et que les données mensuelles peuvent varier considérablement.



Bien sûr, tous les nouveaux postes du secteur public n'étaient pas syndiqués. Selon les estimations de l'EPA, 272 000 des nouveaux emplois dans le secteur public étaient visés par une convention collective avec un syndicat, soit 84 % de tous les nouveaux emplois dans le secteur public. Les emplois dans le secteur public représentaient les trois quarts de tous les nouveaux postes syndiqués : seulement 93 000 postes syndiqués ont été créés dans le secteur privé au cours de ces cinq années.

Les employés visés par une convention collective comprennent à la fois les membres du syndicat eux-mêmes et les travailleurs qui ne sont pas syndiqués, comme les superviseurs et les directeurs, les employés récemment embauchés en probation, les employés jumelés ou dont le mandat a été prolongé et les employés qui peuvent être exclus de la formule Rand. Quelque cinq pour cent des employés du secteur public visés par une convention collective se retrouvent dans ces catégories.

Donc, selon les estimations de l'Enquête sur la population active, un peu moins de 260 000 des nouveaux emplois créés entre 2000 et 2005 seraient de véritables postes syndiqués du secteur public.

Malheureusement, les sources de données publiées de l'EPA ne présentent pas une répartition plus détaillée et ne fournissent pas des estimations publiées des postes syndiqués par occupation⁷.

⁷ L'analyse des micro-données sur la population active pourrait permettre d'obtenir une partie de cette information, mais le processus peut être coûteux et exiger beaucoup de temps : en effet, le prix des fichiers de micro-données s'établit à 321 \$ pour un mois et à 3 210 \$ pour une année.

Estimations de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

L'Enquête sur la population active est la principale source de renseignements sur l'emploi, mais elle n'est pas la seule. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail présente aussi des estimations plus détaillées de l'emploi par secteur d'activité (tout en excluant certaines catégories d'emplois).

Selon l'EERH, 1 270 000 nouveaux emplois ont été créés entre 2000 et 2005. Puisque ce nombre est presque le même que celui qui a été enregistré par l'EPA, on peut dire que ces résultats sont assez cohérents au niveau global.

Mais les estimations de l'EERH des nouveaux emplois créés dans les trois secteurs d'activité enregistrant une forte présence du secteur public (services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale et administrations publiques) sont bien différentes des données de l'EPA. Alors que l'EPA indique 364 600 nouveaux emplois pour ces trois secteurs d'activité, les estimations de l'EERH s'élèvent à 292 200.

Cette différence peut s'expliquer en partie par le recours accru aux travailleurs contractuels et aux travailleurs occasionnels de même que par les différences dans la classification des secteurs d'activité, particulièrement en ce qui concerne les emplois donnés en impartition. En effet, dans l'EERH, les personnes sont considérées comme des employés si on émet des T4 à leur intention. Par exemple, les travailleurs de buanderie ou les préposés au nettoyage d'un hôpital travaillant pour une entreprise de l'extérieur peuvent se présenter comme des membres du secteur des soins de santé dans leurs réponses aux questions de l'enquête de l'EPA, mais l'EERH peut les considérer comme des membres du secteur des services aux entreprises et des services relatifs aux bâtiments. Malheureusement, l'EERH ne recueille ni ne fournit de renseignements additionnels permettant d'établir si ces emplois sont des postes du secteur public ou des postes syndiqués.

Enquête sur l'emploi dans les institutions publiques

Une autre enquête effectuée par la Division des institutions publiques (DIP) de Statistique Canada permet d'établir des estimations séparées du nombre total d'employés du secteur public.

Selon cette enquête, le nombre d'emplois créés dans le secteur public entre 2000 et 2005 s'établissait à 193 000. Ce nombre se répartit comme suit : services d'enseignement, 50 000, soins de santé et services sociaux, 65 000, administrations publiques, 71 000 et, dans les autres secteurs, quelque 7 000. Selon cette enquête, quelque 39 000 des emplois créés dans les administrations publiques l'ont été dans les administrations locales. En appliquant le pourcentage de 80 % tiré de l'EPA en ce qui concerne le nombre de postes indiqués dans le secteur public, nous pouvons déduire que quelque 154 400 des nouveaux postes créés dans le secteur public étaient syndiqués.

Par ailleurs, selon l'EPA, 323 000 emplois ont été créés dans le secteur public. Cet écart important pourrait s'expliquer par le recours accru aux employés contractuels, à l'impartition et aux postes occasionnels à l'égard de postes faisant jusque-là partie intégrante du secteur public.

Le nombre de membres du SCFP pour 2005, soit 545 000, équivalait à quelque 17,5 % du total de 3,1 millions d'employés du secteur public mentionné par l'Enquête sur la population active pour 2005. Les membres du SCFP représentaient 18 % des 2,98 millions d'employés du secteur public selon l'Enquête de la DIP.

du secteur privé mais, selon ce pourcentage, quelque 28 000 des 44 000 emplois nouveaux créés dans le secteur public entre 2000 et 2005 auraient été des emplois syndiqués au SCFP si ce pourcentage était demeuré constant⁸. La variation serait alors assez large, mais nous obtiendrions une moyenne de quelque 36 000.

Pendant la même période, le nombre de membres du SCFP a augmenté de 55 000. Le SCFP a donc accru sa part de travailleurs syndiqués dans le secteur public pour la même période ou dans le secteur privé.

⁸ Soit 18 % de l'augmentation de 154 400 du nombre d'emplois syndiqués dans le secteur public à partir des données de l'enquête de la DIP (= 27,800) ou 17 % des 260 000 nouveaux postes syndiqués dans le secteur public selon l'EPA (= 4 200).

Croissance de l'emploi dans le secteur public Estimations de différentes enquêtes 2000 - 2005

Croissance de l'emploi 2000 - 2005	Enquête sur la population active	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (en millier)	Division des établissements publics
Croissance de l'emploi 2000-2005	1 405,5	s.o.	
- travailleurs autonomes	137,8	s.o.	
Augm. du nombre d'employés payés (EPA)	1 267,7	s.o.	
Augm. de l'emploi rémunéré (EERH)	NA	1 270,0	
Employés rémunérés des secteurs public et privé (EPA) ou augmentation de l'emploi rémunéré (EERH)			
- services de l'éducation	121,6	55,2	
- soins de santé et aide sociale	202,5	166,1	
- administration publique	60,5	70,9	
Total des secteurs ci-dessus	384,6	292,2	
Augm. de l'emploi dans le secteur public			
- services de l'éducation	114,2	s.o.	50,0
- soins de santé et aide sociale	105,5	s.o.	65,0
- administration publique	63,7	s.o.	71,0
- autres	39,6		7,0
Total des secteurs ci-dessus	323,0	s.o.	193,0
- % approximatif de syndiqués (de l'EPA)	80%		80%
Estimation de la croissance du nombre de syndiqués dans le secteur public	258,4		154,4
Emploi total dans le secteur public (2005)	3 123,1	s.o.	2 980,0
Effectif du SCFP (2005)	545		545
- ratio du total du secteur public	17 %		18 %
Estimation approximative de la part du SCFP des syndiqués du secteur public (000)	45,1		28,2
-- Point médian		36,7	

Sources (Statistique Canada):

Revue chronologique de la population active 2005 CD-ROM (Cat n° 71F0004XCB)

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=71F0004X>

Estimations annuelles de l'emploi, des gains et des heures (Cat n° 72F0023XCB)

<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=72F0023X>

Rapprochement de l'emploi dans le secteur public et de l'emploi dans l'administration publique (Cansim Tableau 183-0022)

<http://cansim2.statcan.ca/cgi->

[win/cnsmcgi.exe?Lang=F&Accessible=1&ArrayId=V1511&ResultTemplate=V3764&RootDir=CII&Interactive=1&OutputFmt=HTML2D&Array_Repr=1&Dim=-](http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&Accessible=1&ArrayId=V1511&ResultTemplate=V3764&RootDir=CII&Interactive=1&OutputFmt=HTML2D&Array_Repr=1&Dim=-)

:as/sep491

S:\Research\WPTEXT\ECONOMY\Economic Climate\Economic Climate - 2006\Economic Climate Sept 2006-fr.doc